

Chevauchée à Chon-Kemin



Jours:
5

Prix:
450 EUR
Vol international non inclus

Confort:

Difficulté:

Randonnée à cheval Aventure, exploration et expédition Les incontournables

Chevauchée en autonomie de 3 jours depuis le parc national de Chon Kemin jusqu'au lac Issyk Kul !!! **Formations rocheuses** ciselées par l'érosion, montagnes arborées de pins, plaines jonchées de fleurs sauvages et d'edelweiss, rivières et lacs... l'endroit idéal pour se laisser guider par nos chevaux et suivre le rythme des animaux charriant notre matériel dans cette région sauvage. Un circuit alliant découverte et aventure.

Jour 1. Visite du minaret Burana





Bishkek

90km - 1h 30m

Minaret de Burana

90km - 1h 30m

Le parc national Chon-Kemin

Bishkek - Minaret de Burana

- Nous nous arrêtons visiter les ruines du Minaret de Burana, mosquée Jami détruite au 13ème siècle lors des invasions Tatars. Nous montons sur le toit du minaret où nous pourrions apprécier la vue splendide sur la campagne environnante. Visite du musée associé.

Minaret de Burana - Le parc national Chon-Kemin

- Nous arrivons dans la verdoyante vallée de Chon Kemin, réserve naturelle offrant une diversité de paysages conciliant semi-désert, glaciers et gorge. Nous en profitons pour nous balader dans les environs et notamment assister à la fabrication du sherdak, tapis de feutre traditionnel kirghize.

Déjeuner

Chez l'habitant

Dîner

Chez l'habitant

Hébergement

Chez l'habitant sous yourte

Jour 2. En selle pour cette aventure



Le parc national Chon-Kemin

25km - 5h

Toru-Aygyr

Le parc national Chon-Kemin - Toru-Aygyr

- Nous débutons cette aventure équestre et galopons à travers champ, avant de nous engouffrer dans la gorge de **Toru-Aygyr**. Au fil des pas, une forêt de sapins et de ruisseaux se dessinent. Puis, progressivement nous prenons de l'altitude pour évoluer sur un terrain en pente jusqu'à atteindre le col.

également

2

Chevauchée de 3 jours en autonomie dans le parc national de Chon Kemin. Portage de la logistique et de vos affaires personnelles sur des chevaux de bât.

Petit déjeuner

| Chez l'habitant

Déjeuner

| Chez l'habitant

Dîner

| Préparé par l'équipe

Hébergement

| Camping

Jour 3. Un petit lac niché dans les montagnes

Toru-Aygyr

40km - 7h

Kol-Tor

Toru-Aygyr - Kol-Tor

- Aujourd'hui, nous passons le col qui nous offre une magnifique vue panoramique sur les hauts sommets enneigés d'**Ala Too**. Nous prenons le déjeuner, avant de reprendre le chemin menant au petit lac glaciaire de **Kol-tor**, situé à 3000m d'altitude. C'est sur les rives du lac que nous installons le campement pour y passer la nuit.

C'est sur les rives du lac que nous installons le campement pour y passer la nuit.

également

3

Chevauchée de 3 jours en autonomie dans le parc national de Chon Kemin. Portage de la logistique et de vos affaires personnelles sur des chevaux de bât.

Petit déjeuner

|Préparé par l'équipe

Déjeuner

|Préparé par l'équipe

Dîner

|Préparé par l'équipe

Hébergement

|Camping

Jour 4. Sur les berges du lac Issyk Kul

Kol-Tor

20km - 4h

Jeltyibes

40km - 1h 30m

Tamchy

Kol-Tor - Jeltyibes

- On remonte en selle en direction de **Jeltyibes**; via le passage du col *Kol-Tor* (2200m). Nous traversons une rivière, et faisons la rencontre de bergers venus s'installer pour l'été dans ces pâturages d'altitude. En route, un joli point de vue s'ouvre sur le lac Issyk-kul.

Jeltyibes - Tamchy

- A Jeltyibes, nous faisons nos adieux à notre équipe accompagnatrice, avant d'être transférés au village de Tamchy, où nous pouvons nous reposer et nous détendre dans les eaux du lac Issyk Kul pour le reste de la journée.

également

4

Chevauchée de 3 jours en autonomie dans le parc national de Chon Kemin. Portage de la logistique et de vos affaires personnelles sur des chevaux de bât.

Petit déjeuner

|Préparé par l'équipe

Déjeuner

|Préparé par l'équipe

Dîner

|Robinson

Hébergement

|Robinson

Jour 5. Retour à la capitale



Tamchy
230km - 3h 10m
Bishkek

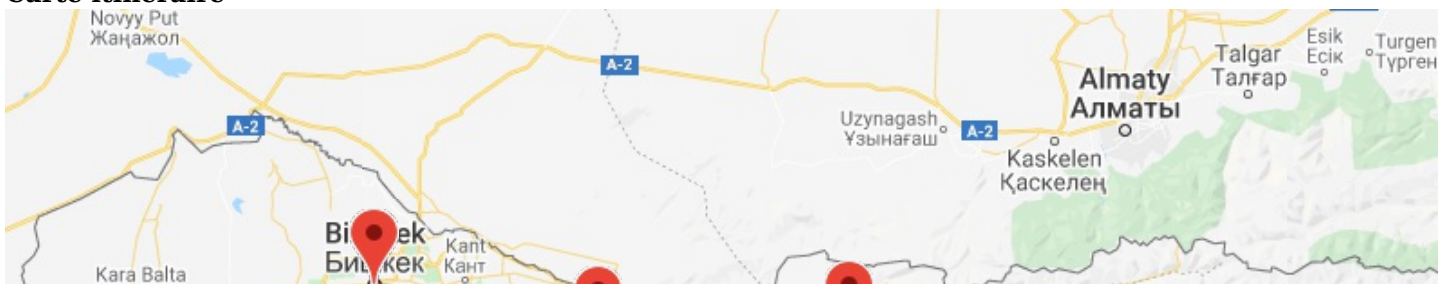
Tamchy - Bishkek

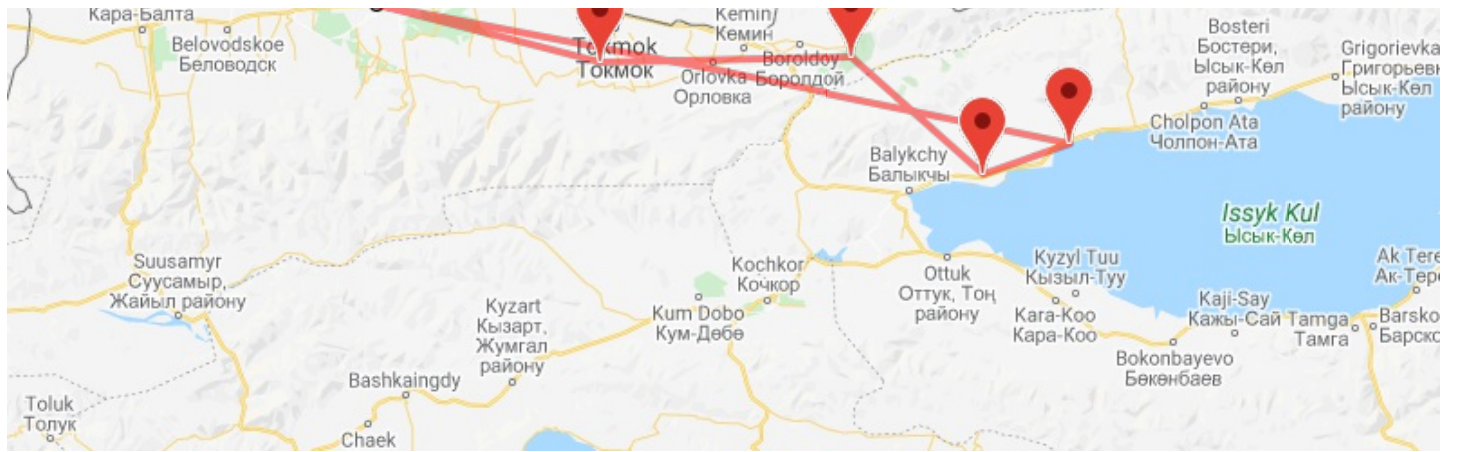
- Dernière journée de route avant de retrouver la capitale Kirghize. Nous quittons les vertes montagnes du Kirghizistan où nous avons découvert un peuple chaleureux aux traditions encore si persistante et arrivons à Bishkek. Installation à votre hôtel où vous pourrez vous reposer pour quelques instants.
- Nous nous rendons au Bazar d'Osh, le marché le plus animé du Kirghizistan. Stands de fruits secs, épices se multiplient au grès de votre visite aux couleurs de l'Asie centrale. Vous trouverez également de nombreux souvenirs traditionnels du pays.
- Balade sur la place place d'Ala-Too au centre de Bishkek. Lieu de rencontre de la jeunesse Kirghize, elle s'anime tous les soirs d'une foule de badauds qui viennent ici se promener. Cette place a également été le théâtre de nombreuses révolutions dans l'histoire du pays.

Petit déjeuner

Robinzon

Carte itinéraire





Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-4	5-6	7-8
750 EUR	650 EUR	550 EUR	500 EUR	450 EUR

Inclus

- Pension complète durant l'excursion
- Eau minérale
- 1 nuit chez l'habitant
- 1 nuit en guest house
- 2 nuits sous la tente, en camping
- Véhicule + chauffeur
- Essence
- Guide francophone
- Guides équestres locaux
- Palefreniers
- Location des chevaux + 1 cheval supplémentaire pour 3 ou 4 personnes en cas de mauvaise entente avec votre cheval ou de blessure
- Chevaux de bât pour le transport du matériel
- Equipement équestre avec des selles de randonnée kirghize
- Droits d'entrée des parcs et musées mentionnés
- Matériel de cuisine (tente mess, tables et chaises de camping) et pour le couchage (tente, duvet, matelas de sol), tente sanitaire

Non inclus

- Transport international
- Frais de passeport & Visa
- Assurance rapatriement
- Assurance voyage
- Extra boissons / alcools
- Repas à Bishkek
- Appels téléphoniques
- Toute excursion non mentionnée dans le programme
- Supplément pour chambre "single"

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Passeport **en cours de validité**, valable 6 mois après la date de retour.

Visa

Les citoyens de plus de 60 pays, dont **la France, la Suisse, la Belgique et le Canada**, sont **exemptés de visa** pour les séjours touristiques de moins de **60 jours**.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.